

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DFFD	Date	24 mai 2023
Numéro	23.210	Heure	11h58

<b>Auteur-e(s) :</b> Député-e-s interpartis	<b>Lié à (facultatif) :</b> ad
<b>Titre :</b> Pour un meilleur encadrement des élèves à l'école obligatoire	
<b>Contenu :</b> Le Conseil d'État est prié d'améliorer l'encadrement des élèves de l'école obligatoire, notamment en étudiant les pistes suivantes : – diminution des effectifs par classe ; – déploiement du co-enseignement ; – renforcement des mesures de soutien individualisé ; – pondération différente des élèves BEP à l'intérieur des classes. La réflexion devra également englober les mesures évoquées dans le rapport 18.006 (pédagogie spécialisée).	
<b>Développement (obligatoire) :</b> De nombreuses personnes du terrain alertent sur la fragilité actuelle du système à l'école obligatoire et sur l'urgence d'améliorer la situation. Une partie non négligeable des élèves souffrent de cette situation, notamment celles et ceux avec des difficultés scolaires, tandis que d'autres ne reçoivent plus l'attention nécessaire de la part d'un corps enseignant souvent débordé et épuisé. Cette problématique a d'ailleurs été admise par une large partie de notre législatif lors du débat sur la motion populaire du SSP-RN 23.118.  Il convient d'ajouter que si la gestion de l'école obligatoire est du ressort des communes, le canton joue un rôle important quant à l'édiction de certains principes, notamment au travers du financement de nombre de prestations à hauteur de 45%. Il décide par exemple du nombre de périodes de soutien qui seront attribuées aux élèves à besoins éducatifs particuliers et a le pouvoir d'augmenter ou de diminuer ses enveloppes (SIT et divers soutiens).  Un meilleur encadrement et suivi des élèves est primordial pour garantir une école publique de qualité et pour s'adapter à un indéniable changement de société, avec des classes de plus en plus hétérogènes, qui met parfois à mal la dynamique des classes et qui oblige l'école publique à changer de paradigme à plus ou moins brève échéance.	
<b>Demande d'urgence :</b> NON	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sarah Blum		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Céline Barrelet	Sarah Fuchs-Rota	Roxann Durini
Manon Roux	Anita Cuenat	Daniel Berger
Barbara Blanc	Annie Clerc-Birambeau	Niels Rosselet-Christ
Monique Erard	Assamoi Rose Lièvre	Arnaud Durini
Marie-France Vaucher	Romain Dubois	Fanny Gretillat
Jean-Marie Rotzer	Marinette Matthey	Richard Gigon
Nicolas de Pury	Joëlle Eymann	Marie-Émilienne Perret
Céline Dupraz	Corine Bolay-Mercier	Olivier Beroud
Marc Fatton	Ahmed Muratovic	Clarence Chollet
Aurélie Gressot	Stéphanie Skartsounis	Cloé Dutoit
Adriana loset	Émile Blant	Armin Kapetanovic